

CONTREPLAQUE PIN MARITIME IGNIFUGE I+/II



- Panneau réalisé à partir de plis croisés en pin maritime
- Légèreté et facilité de mise en œuvre du panneau
- Euroclass B-S2-d0
- Fabrication française

Qualité de faces

(selon EN 635-3) : I+ / II

2 faces poncées :

Face I+ : sans nœuds et avec pastilles bois (maxi 7/panneaux)

Face II : avec nœuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles

Certification

Contreplaqué ignifugé Euroclass B-s2, d0 conforme à la norme EN 13501-1

Type de collage

Résine phénolique type WBP classe 3

Conforme à la norme EN 314-2

Densité

Environ 580 kg/m³ (+/- 10%)

Formaldéhyde

Classe d'émission E1

Conforme à la norme EN 13986

Tolérances dimensionnelles

Longueur / largeur (mm) \pm 3,5 mm

Equerrage 1mm/m

Production et origine des bois

Production d'origine française

Provenance des bois : France

Applications :

Agencement, décoration, idéal pour l'aménagement et agencement de locaux destinés à recevoir du public. Toutes constructions soumises à une réglementation incendie spécifique.

ÉPAISSEUR (mm)	NOMBRE DE PLIS	FORMAT 2500 x 1250
10	5	■
15	5	■
18	7	■
21	7	■
30	11	■



Qualité des faces